

Refonte du droit du travail: le gouvernement met la charrue avant les boeufs !



Article rédigé par *Liberté politique*, le 29 février 2016

Le projet de loi du gouvernement "visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs", un texte complexe de 51 articles et de 131 pages répond en partie aux demandes des grandes entreprises mais n'est pas applicable selon les experts aux TPE et PME .

Mais ce texte est à ce stade pour la gauche et les syndicats un crime de lèse majesté qui foule au pied leurs tabous idéologiques. Il a donc toutes les chances de sortir en lambeaux du Parlement, sans parler des grèves à répétitions qu'il va provoquer.

En réalité compte tenu des blocages idéologiques de la société française, c'est une illusion de croire que le gouvernement -quel qu'il soit - peut réformer le code obèse du travail en abrogeant nombre de ses dispositions et y inscrivant un vent de liberté contractuelle s'il n'y a pas dans le tunnel du chômage une lumière de croissance et d'emplois.

Qui peut croire que les entreprises même libérées des seuils ou bénéficiant d'un barème plafond pour les indemnités prudhommales vont embaucher si elles n'ont pas des commandes ?

Cette approche juridique de la réforme du code du travail est un leurre.

Il faut renverser l'ordre des facteurs du problème : d'abord créer de la croissance puis dé-corseter le code du travail.

En effet la société française qui subit des pénuries économiques a toujours eu pour réflexe de rechercher la panacée à ses problèmes dans des règles juridiques pour se protéger. Les exemples sont nombreux dans l'histoire et vont des tickets de rationnement à la loi Allur de Duflot .

Ce dont l'économie française souffre le plus aujourd'hui c'est du manque d'investissement qui est en régression dramatique depuis 15 ans, ce qui correspond, soulignons le au passage, à l'entrée en vigueur de cette invention géniale qui devait nous donner les joies et l'allégresse de la croissance, oui vous avez devinez : l'euro !

Que cela plaise on non, il y a une corrélation totale entre l'entrée en vigueur de l'euro, la baisse drastique de nos investissements, la baisse de nos exportations et la montée du chômage, seuls les idéologues se refusent à l'admettre. Ce phénomène a d'ailleurs été précédé par la politique du Franc fort qui collait au Deutsche Mark entre 1992 et 2000, résultat 1 million de chômeurs en plus !

Une monnaie doit être adaptée à la force de son économie et non pas l'inverse !

N'ayez crainte l'heure de sortie de l'Histoire de cette monnaie artificielle va venir, ce n'est pas nous qui abandonnerons cette monnaie inadaptée , patience c'est elle qui nous abandonnera.....sous la pression des marchés.....

Mais d'autres facteurs ont provoqué la chute des investissements et nous en sommes les seuls responsables, il s'agit de notre fiscalité, la meilleure au monde pour chasser l'épargne des Français qui émigre et créent des emplois partout sauf en France !

C'est sur ce levier qu'il faut agir et peu importe que dans un premier temps les recettes fiscales diminuent ou que les critères de Maastricht se dégradent ; on peut aussi faire des économies sur le nombre des agents publics qui collectent l'ISF - c'est l'un des secrets de la République les mieux gardés !

Mon propos ne se veut pas insolent, il vise la logique, réformer véritablement le code du travail sans en parallèle le retour de la croissance est illusoire car on va entrer dans de multiples blocages et conflits.

Après quatre années d'attentisme et d'inaction le gouvernement semble enfin prendre conscience du problème mais il met la charrue avant les boeufs.

Ça va tanguer, les frelons gauchistes veillent et ils vont s'en donner à coeur joie sur cet attelage mal agencé qui a toutes les chance de finir cul par dessus tête !